

Re: Fwd: Fwd: demande de rdv sous préfecture st pierre

Courriel de Jacques AULET : Re: Fwd: Fwd: demande de rdv sous préfecture st pierre

04/06/22 10:14

Jacques AULET

à :

domoun-la-plaine

détails2 pièces jointes

- [tout télécharger](#)

- avi_2021apreu17...dugain.pdf (643 Ko)
- fiche problemes...2022.docx (21 Ko)

bonjour

je suis jacques aulet de l'association domoun la plaine

n'ayant pas eu de réponse aux mails de mars et de février , je me permet de vous envoyer un nouveau mail au sujet du projet des tyroliennes porté par la mairie du tampon en espérant avoir une nouvelle écoute différente

bien que l'enquête publique n'ait pas encore eu lieu , monsieur le maire a fait voter au dernier conseil municipal:

article de ZINFO 974 / Le conseil municipal du Tampon a adopté ce vendredi la demande de permis d'aménager du projet de construction des tyroliennes sur le Piton Dugain. Si le projet mobilise des citoyens dont l'association Domoun la Plaine, l'absence des élus de l'opposition n'a pas permis de débat.

Par PB – Publié le Vendredi 27 Mai 2022 à 18:53

ce piton dugain est un espace classé protégé ou théoriquement on ne peut construire que des constructions légères amovibles

il s'agit pour les tyroliennes d'une plate forme de 31 m de long sur 6 m de large à 17 m de haut

le rapport de la MRAE est assez réaliste sur les problèmes engendrés par ces 10 tyroliennes

l'association renouvelle donc sa demande de rdv pour avoir des explications à ce jour sur l'avancée de ce dossier par les représentants de l'état.

Cordialement jacques aulet 0692880921

envoyé : 3 mars 2022 à 15:01

de : Jacques AULET <jacques.aulet@wanadoo.fr>

à : domoun-la-plaine <domoun-la-plaine@googlegroups.com>

objet : Fwd: Fwd: demande de rdv sous préfecture st pierre

envoyé : 3 mars 2022 à 15:01

de : Jacques AULET <jacques.aulet@wanadoo.fr>

à : secretariatspstpierre <secretariatspstpierre@reunion.gouv.fr>

objet : Fwd: demande de rdv sous préfecture st pierre

Bonjour

n'ayant pas de réponse au mail du 8 février , je me permet de vous renvoyer notre demande de rdv;

monsieur le maire ne voulant pas nous recevoir il serait aussi question au cours de ce rdv de parler de la création d'un espace de concertation.

Nous envisageons effectivement donc de poursuivre notre action en vous sollicitant pour la mise en place d'un espace de concertation rassemblant l'ensemble des parties prenantes au projet (Etat, Région, Département, Commune, acteurs socioprofessionnels, acteurs du monde associatif, experts des différents domaines concernés...) pour discuter autour des deux projets en présence – celui porté par la Municipalité et celui des citoyens de la Plaine des Cafres – en vue de parvenir à une troisième voie au terme d'une concertation et d'un dialogue réellement démocratique. Ce d'autant qu'il en va des financements publics à venir pour ce parc, locaux mais également européens, puisque la Municipalité a déjà annoncé qu'elle solliciterait le FEDER pour la deuxième tranche des travaux.

pour le bureau collégial de l'association "domoun la plaine"

jacques aulet 0692880921

envoyé : 8 février 2022 à 10:42

de : Jacques AULET <jacques.aulet@wanadoo.fr>

à : secretariatspstpierre@reunion.gouv.fr, domoun-la-plaine <domoun-la-plaine@googlegroups.com>

objet : demande de rdv sous préfecture st pierre

je suis jacques aulet , membre de l'association "domoun la plaine"

Le but de ce message est de préparer un rdv avec monsieur le sous-préfet comme convenu ce matin avec le secrétariat de la préfecture.

je me permet de vous joindre 3 documents importants pour votre information .

-un document de base ayant servi d'explication pendant nos derniers rdv : présidente de la région, srepen, président de l'IRT et la directrice de la Direction du Tourisme et de l'Environnement du Conseil départemental.

-l'avis de la MRAE sur le projet des 10 tyroliennes datant du 14 décembre 2021.

-une fiche synthèse des problèmes rencontrés sur le projet tyroliennes depuis 2018.

Au cours de ce futur rendez vous , l'association "domoun la plaine " se propose de fournir des informations complémentaires sur ce projet des tyroliennes qui est dans sa phase terminale suite à l'enquête préalable de 2019 , la diffusion en décembre 2021 de l'avis de la MRAE et de la future enquête publique qui devrait avoir lieu à priori en juin 2022 par voie électronique.

Pour le bureau collégial

jacques aulet 0692880921